

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE DEUXIEME GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C

(Adjoint administratifs principaux deuxième classe)

Épreuve 1 : compréhension de texte

Épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse de 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

SESSION 2023

Durée : 1 h 30 - Coefficient : 3

- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.
- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de brouillon fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie, vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : pour deux copies rendues 1/8, 2/8, 3/8 etc.)

IMPORTANT

Assurez-vous que cet exemplaire de 3 pages est complet. S'il est incomplet, demandez-en un autre aux surveillants.

Si un candidat repère ce qui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit l'épreuve en conséquence.

Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mises à disposition.

Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la/des copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.

LES UNIVERSITÉS VEULENT FAIRE BOUGER LES ÉTUDIANTS

Alors que la lutte contre la sédentarité des Français et la promotion du « sport santé » sont au centre du plan Héritage des jeux olympiques de 2024, le ministère de l'enseignement supérieur a lancé, en octobre 2022, un groupe de travail afin de réfléchir aux leviers pour développer une pratique physique des étudiants, en déclin enquête après enquête.

Sur le bord du terrain, encadrant le cours de badminton, Laurent M, enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) au service des sports universitaires, commente : « il y a urgence à aider les étudiants à se remettre au sport. Depuis 2004 que j'enseigne ici, je note, comme mes collègues, une baisse de leurs capacités cardio-vasculaires et de leur motricité. » Une baisse des activités et du niveau physique déjà mise en évidence par diverses études scientifiques, tant chez les adolescents que chez les étudiants.

Or, entre 18 et 25 ans, « c'est le moment où l'on peut remettre en place de bonnes habitudes. Et ce tant pour la réussite de leurs études que pour lutter contre la sédentarité qui s'installe ensuite pour longtemps avec des risques désormais connus » : prise de poids, augmentation des risques de diabète, maladies cardio-vasculaires, etc. Dans une étude de l'Anses, parue en janvier 2022, 42 % des 18-44 ans étaient aussi sédentaires plus de huit heures par jour.

Afin d'enrayer la machine de la sédentarité, l'université Paris Cité, dont les statistiques montrent que 40 % des étudiants ne pratiquent aucune activité physique, a décidé de prendre un peu d'avance sur les préconisations à venir en lançant en 2022 son dispositif Sport et santé, prévoyant deux types d'accompagnement. D'un côté, le sport sur ordonnance, destiné aux étudiants suivis pour une souffrance psychologique ou en situation d'obésité : ils pourront se voir prescrire par le médecin du service de santé étudiante une activité physique adaptée. De l'autre, un dispositif destiné aux étudiants identifiés en consultation comme trop sédentaires, qui se voient proposer un suivi personnalisé de remise en forme.

Source : www.lemonde.fr, 04/01/2023

Questions :

1. Résumer le texte en 70 mots environ (60 mots minimum, 80 mots maximum).
Indiquer le nombre de mots à la fin de votre production.
2. Décrire le dispositif *Sport et santé* mis en place par l'université Paris Cité.
3. Quels sont les risques liés à la sédentarité ?
4. Quel est le pourcentage d'étudiants ne pratiquant aucune activité physique au sein de l'université Paris Cité ?
5. Que constate Laurent M. depuis 2004 ?
6. Entre 18 et 25 ans qu'est-il important de mettre en place ?
7. Quel est l'effet positif des bonnes habitudes ?

